

**COMMISSION NATIONALE D'ÉVALUATION
DES DISPOSITIFS MÉDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ**

AVIS DE LA CNEDiMTS
1^{er} septembre 2020

Faisant suite à l'examen du 01/09/2020, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 01/09/2020.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société OTTO BOCK France SARL informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références 1E80 et 1E82 du pied à restitution d'énergie pour amputation basse de jambe CHOPART détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code	Intitulé	Références à radier
2791738	CHOPART Pied à restitution d'énergie pour amputation basse de jambe	1E80 et 1E82

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif